

ÉCHELLE D'IMPACT DES PROBLÈMES ACTUELS DE COMPORTEMENT

IMPAC

GUIDE DE L'ADMINISTRATEUR

ISBN

Dépôt légal : 978-2-550-86411-0



Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification
4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0)

Vous êtes autorisé à copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats. Pour le modifier, vous devez contacter les responsables au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Vous n'êtes pas autorisé à faire un usage commercial de ce matériel.

Une production du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

En collaboration avec :



INSTITUT UNIVERSITAIRE
SUR LA RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE
PHYSIQUE DE MONTRÉAL

Échelle d'impact des problèmes actuels de comportement – IMPAC : Guide de l'administrateur

AUTEURS

Denis Godbout, Ph. D., neuropsychologue

Sonia Di Lillo, B. Sc., spécialiste en activités cliniques

Michel Deschênes, M. Ps., psychologue

Geneviève Thibault, Ph. D., neuropsychologue

Jean Gagnon, Ph. D., professeur agrégé, département de psychologie de l'Université de Montréal, chercheur au Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain et à l'Institut universitaire sur la réadaptation en déficience physique de Montréal

RÉVISION SCIENTIFIQUE

Claire Croteau, Ph. D., professeure agrégée, école d'orthophonie et d'audiologie de l'Université de Montréal, chercheuse au Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain et à l'Institut universitaire sur la réadaptation en déficience physique de Montréal

GRAPHISME

Anthony Demeter, *tonybegood.com*

SOUTIEN À L'ÉDITION

Manon Parisien, erg., M. Sc., coordonnatrice de recherche clinique, Institut universitaire sur la réadaptation en déficience physique de Montréal

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient les personnes suivantes pour leur implication dans le développement de la version initiale de l'outil (alors intitulé Schéma d'analyse en trouble du comportement) :

Pierre Vincent, chef de programme

Jacques Drolet, directeur-adjoint performance organisationnelle

Isabelle Brunet, agente de planification, de programmation et de recherche, Service performance, analyse et évaluation

Les auteurs désirent également remercier chaleureusement toutes les personnes ayant participé aux différentes activités de validation de contenu

FINANCEMENT

Centre de recherche interdisciplinaire de réadaptation du Montréal métropolitain via son programme Nouvelles initiatives 2018-2019 (projet soumis par Jean Gagnon)

Centre de réadaptation Lucie-Bruneau (CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal) via son programme Projets spéciaux à caractère de recherche 2011-2013

SE PROCURER L'OUTIL IMPAC

Vous pouvez télécharger le PDF interactif ici : <https://iurdpm.ca>

CITATION SUGGÉRÉE

Godbout, D., Di Lillo, S., Deschênes, M., Thibault, G. et Gagnon, J. (2021). *Impact des problèmes actuels de comportement – IMPAC. Guide de l'administrateur*. Montréal : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 18 p.

USAGE DU MASCULIN

Dans ce document, l'emploi du masculin générique désigne aussi bien les femmes que les hommes, il est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

TABLE DES MATIÈRES

Le trouble de comportement	5
Objectifs et description de l'échelle	5
Contexte d'utilisation	6
Développement et validation de l'instrument	6
Qualifications de l'administrateur	6
Comment utiliser cet instrument ?	7
Directives générales	7
Cotation	8
Références	9
Exemple de cotation	10
Histoire de cas	10
Étape 1 : Cotation de l'échelle	11
Étape 2 : Calcul du score Étendue de l'impact	16
Étape 3 : Calcul du score Gravité de l'impact	17
Étape 4 : Calcul du Score global	18



ANNEXE

Échelle d'impact des problèmes actuels de comportement – IMPAC

LE TROUBLE DE COMPORTEMENT

Un comportement est considéré comme problématique lorsqu'il est perturbateur, qu'il rend la personne ou les personnes l'entourant mal à l'aise ou qu'il va à l'encontre des règles de vie de sa communauté (Kelly, Brown, Todd et Kremer, 2008). Divers comportements peuvent être considérés dans la définition d'un trouble de comportement, tels que : l'agressivité verbale, l'agressivité envers les objets, l'agressivité physique envers soi-même, l'agressivité physique envers autrui, la persévération, l'errance ou la fugue, les comportements sociaux inappropriés et le manque d'initiative (Kelly, Todd, Simpson, Kremer et Martin, 2006).

En raison des vulnérabilités cognitives associées aux lésions cérébrales acquises, les comportements problématiques sont fréquents chez cette clientèle et peuvent devenir chroniques lorsqu'ils ne font pas l'objet d'interventions spécialisées. L'impact découlant des problématiques comportementales est énorme, tant pour l'utilisateur et son entourage que pour le réseau de la santé et des services sociaux. Il est bien établi que le cheminement de la personne peut être grandement perturbé tout au long de son parcours de réadaptation jusqu'à son milieu de vie. La présence de comportements problématiques peut engendrer certains impacts, par exemple : une

perturbation des relations sociales, des difficultés d'intégration dans la communauté (Tam, McKay, Sloan et Ponsford, 2015), de la détresse émotionnelle chez la personne et ses proches (Sander et al., 2013) et une difficulté à maintenir des services (Carnevale, Anselmi, Jonhston, Busichio et Walsh, 2006). L'échelle IMPAC tente de représenter ces multiples aspects de l'impact des comportements problématiques à travers ses différentes dimensions.

OBJECTIFS ET DESCRIPTION DE L'ÉCHELLE

L'échelle IMPAC vise à mesurer l'impact des comportements problématiques présentés par un usager. Pour ce faire, elle considère l'étendue de l'impact et le niveau de gravité de celui-ci. L'impact est mesuré sur cinq dimensions. Pour chacune d'elles, l'impact peut être mesuré sur l'utilisateur seul ou sur l'utilisateur et son entourage. Pour chaque dimension considérée, l'impact peut être classé selon cinq niveaux de gravité allant d'*aucun impact* à un *impact extrême*.

Dimensions de l'échelle IMPAC	Usager	Entourage
Relations significatives	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Intégrité psychologique	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Accès aux services	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Intégrité physique	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Interventions	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

CONTEXTE D'UTILISATION

L'échelle IMPAC a été développée et validée comme un outil d'évaluation pour la clientèle adulte (18 ans et plus) qui présente une lésion cérébrale acquise (traumatisme craniocérébral, accident vasculaire cérébral, tumeur cérébrale, etc.) et des comportements problématiques. Elle permet d'obtenir un portrait global et actuel de la situation de trouble du comportement et peut être utilisée dans une variété de contextes cliniques. Par exemple, l'échelle peut contribuer à fixer des priorités d'intervention, documenter les acquis à la suite de la mise en place d'interventions, éclairer la décision d'orientation au sein des ressources d'hébergement, faciliter la gestion efficace des listes d'attentes, donner accès à des services spécialisés et justifier des mesures d'encadrement.

DÉVELOPPEMENT ET VALIDATION DE L'INSTRUMENT

L'échelle IMPAC est le produit des études menées sur l'Échelle d'évaluation globale du trouble du comportement (ÉEGTC). L'ÉEGTC a été développée en 2003 (révisée en 2007) par l'équipe du Programme régional d'expertise multidisciplinaire en troubles graves du comportement. L'outil permettait de documenter la fréquence des comportements jugés socialement ou culturellement inacceptables chez la clientèle ayant subi une atteinte cérébrale et d'identifier la présence d'impacts négatifs sur cinq dimensions de la vie de la personne et de son entourage : les relations significatives, l'intégrité physique, l'intégrité psychologique, les services reçus et l'encadrement offert. L'identification de ces cinq dimensions découlait d'un consensus de cliniciens experts. Toutefois, des études de validation de conte-

nu, ont recommandé l'abandon de la mesure de la fréquence des comportements problématiques au profit de la mesure de leur impact. C'est cette dernière qui a servi de base à la construction de l'échelle IMPAC.

Au fil des années, les intervenantes du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal ont bonifié l'instrument. Notamment, afin de rendre l'outil le plus convivial possible, les concepts cernés par les différentes dimensions ont été précisés. La définition opérationnelle correspondant à chaque niveau d'impact a été révisée. Finalement, un système de cotation a été développé afin de transformer l'échelle en instrument de mesure quantitatif.

Au cours des dernières années, l'IMPAC a fait l'objet d'une série

d'études de validation de contenu auprès d'étudiants, d'experts en trouble du comportement et de professionnels du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal œuvrant en réadaptation auprès de la clientèle neurologique. Le but de ces études était d'évaluer tous les éléments de l'échelle : les concepts mesurés, les conditions d'administration, la clarté et la pertinence des items et le système de cotation. Les résultats ont démontré que l'échelle IMPAC possède maintenant une validité de contenu satisfaisante, c'est-à-dire que les dimensions ciblées et les niveaux d'impact décrits pour chacune d'elles reposent sur des critères clairement définis et reconnus comme tels par les juges (Thibault, Croteau, Di Lillo, Ahumada et Gagnon, sous presse).

QUALIFICATIONS DE L'ADMINISTRATEUR

L'échelle IMPAC est conçue pour les intervenants du réseau de la santé et des services sociaux (ex. : éducation spécialisée, soins infirmiers, psychologie, travail social, psychoéducation, ergothérapie et médecine). Elle peut être remplie directement par l'intervenant s'il détient une bonne connaissance générale de la situation actuelle de l'utilisateur et de son entourage. Au besoin, l'intervenant est invité à consulter un proche ou un autre intervenant pour recueillir l'information nécessaire.

COMMENT UTILISER CET INSTRUMENT ?

DIRECTIVES GÉNÉRALES

Au préalable, il est recommandé que l'utilisateur remplisse un inventaire de comportements tel que l'Échelle de comportements observables - ECO (Gagnon, Simpson, Kelly, Godbout, Ouellette et Drolet, 2016) afin de documenter la nature et la fréquence des comportements problématiques de l'utilisateur.

L'échelle IMPAC peut être remplie en 30 minutes environ. Pour ce faire, l'administrateur doit se baser sur les définitions et indiquer à quel niveau de gravité correspond l'impact des comportements, et ce pour chacune des dimensions.

Éléments à **considérer** lors de la cotation de l'IMPAC sont :

- Considérer l'impact actuel des comportements, c'est-à-dire l'impact **observé au cours des trois mois précédant la cotation**.
- Remplir l'échelle en considérant (1) un comportement ou un **groupe de comportements jugés prioritaires** ou (2) les **comportements dans leur ensemble**.
- Considérer l'impact sur l'utilisateur, mais également celui sur son **entourage**, le cas échéant (ex. : les comportements problématiques ont-ils eu un impact sur l'intégrité psychologique de l'utilisateur lui-même? Ont-ils eu un impact sur l'intégrité psychologique de ses proches?)
- Ne choisir qu'un seul niveau de gravité par dimension. Si, pour une dimension, l'impact est multiple, **retenir l'impact le plus grave** (ex. : si un impact différent est observé sur plusieurs personnes).

Éléments à **ne pas considérer** lors de la cotation de l'IMPAC sont :

- Les impacts anticipés : ne pas considérer **un impact qui n'a pas encore été observé**, même s'il est à risque de survenir (ex. : inférer un impact sur l'intégrité physique par crainte que l'utilisateur frappe quelqu'un, alors qu'il ne l'a pas fait dans les trois derniers mois).
- Les **jugements** en fonction de ses propres valeurs : éviter d'attribuer un ou des impacts à un comportement en se basant sur ses propres valeurs (ex. : attribuer un impact sur l'intégrité psychologique des proches d'un utilisateur parce que l'administrateur juge la situation intolérable, alors que ceux-ci n'expriment pas de détresse).

L'administrateur peut recourir à l'IMPAC pour documenter un changement dans la situation de l'utilisateur. Toutefois, il n'est pas recommandé d'effectuer cette réévaluation dans un délai inférieur à trois mois.

COTATION

1. Pour chaque dimension :

Encercler le niveau de gravité de l'impact des comportements en se basant sur les définitions. Chaque niveau de gravité correspond à un score.

Échelle de cotation

Aucun impact : score de **0**
Impact léger : score de **1**
Impact modéré : score de **2**
Impact grave : score de **3**
Impact extrême : score de **4**

2. Pour calculer le score de la sous-échelle Étendue de l'impact :

Additionner le nombre de dimensions pour lesquelles un impact léger, modéré, grave ou extrême a été indiqué. Le score à la sous-échelle Étendue de l'impact peut avoir une valeur entre 0 et 5.

3. Pour calculer le score de la sous-échelle Gravité de l'impact :

Additionner les scores correspondant aux niveaux d'impact de chaque dimension. Le score à la sous-échelle Gravité de l'impact peut avoir une valeur entre 0 et 20.

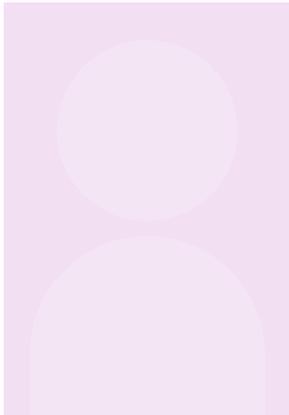
4. Pour calculer le Score global :

Additionner les scores des sous-échelles Étendue de l'impact et Gravité de l'impact. Le Score global peut avoir une valeur entre 0 et 25.

RÉFÉRENCES

- Carnevale, G.J., Anselmi, V., Johnston, M.V., Busichio, K. et Walsh, V. (2006). A natural setting behavior management program for persons with acquired brain injury: a randomized controlled trial. *Archives of Physical Medicine and Rehabilitation*, 87(10), 1289-97.
- Caron, J., Fleury, M.J., Godbout, D. et Desranleau, M. (2005). *Traumatisés cranio-cérébraux présentant des troubles graves du comportement : définition, mesure et détermination des besoins pour l'organisation des services*. Montréal, Québec : Centre de recherche de l'hôpital Douglas.
- Gagnon, J., Simpson, G. K., Kelly, G., Godbout, D., Ouellette, M. et Drolet, J. (2016). A French adaptation of the Overt Behaviour Scale (OBS) measuring challenging behaviours following acquired brain injury: The Échelle des comportements observables (ÉCO). *Brain Injury*, 30(8), 1019-1025.
- Kelly, G., Brown, S., Todd, J. et Kremer, P. (2008). Challenging behaviour profiles of people with acquired brain injury living in community settings. *Brain Injury*, 22(6), 457-470.
- Kelly, G., Todd, J., Simpson, G., Kremer, P. et Martin, C. (2006). The Overt Behaviour Scale (OBS): A tool for measuring challenging behaviours following ABI in community settings. *Brain Injury*, 20(3), 307-31.
- Sander, A.M., Maestas, K.L., Clark, A.N. et Havins, W.N. (2013). Predictors of emotional distress in family caregivers of persons with traumatic brain injury: A systematic review. *Brain Impairment*, 14(1), 113-129.
- Tam, S., McKay, A., Sloan, S. et Ponsford, J. (2015). The experience of challenging behaviours following severe TBI: A family perspective. *Brain Injury*, 29(7-8), 813-821.
- Thibault, G., Croteau, C., Di Lillo, S., Ahumada, R. et Gagnon, J. (sous presse). Développement et validation préliminaire d'une échelle de cotation mesurant l'impact fonctionnel des troubles du comportement chez la clientèle cérébrolésée : l'Impact des problèmes actuels de comportement (IMPAC). *Revue de psychoéducation*.

EXEMPLE DE COTATION



HISTOIRE DE CAS

Claude est âgé de 45 ans. Il a subi un traumatisme craniocérébral modéré il y a 10 ans à la suite d'une chute du toit de son garage. Il habite dans un foyer de groupe avec 5 autres résidents et 2 intervenants en permanence.

La conjointe de Claude lui rend visite 2 fois par semaine et l'amène au restaurant. À chacune de ses visites, Claude lui reproche de ne plus l'aimer et de l'empêcher de voir son fils. Il lui demande constamment de revenir vivre à la maison. Son fils ne va plus le voir à la résidence et il se fait de plus en plus prier pour les sorties au restaurant.

Claude fait également des demandes répétées au personnel pour obtenir de l'argent et faire des sorties. Il peut crier lorsqu'il s'impatiente. Dans un accès de colère, il a déjà bousculé un intervenant. Heureusement, celui-ci n'a pas été blessé. Les intervenants se sentent fatigués et ils discutent souvent de la situation ensemble pendant leur temps de pause. Ils doivent donner des avertissements à Claude plusieurs fois par jour. Claude a perdu des activités de loisirs à cause de son attitude négative et de son manque de motivation.



ÉTAPE 1 : COTATION DE L'ÉCHELLE

Sélectionner le score correspondant au niveau d'impact pour chaque dimension. Il est important de choisir l'impact le plus grave survenu au cours des trois derniers mois.

Extrait pertinent :

« *Son fils ne va plus le voir à la résidence et il se fait de plus en plus prier pour les sorties au resto le dimanche.* »

Impact sur les relations significatives (de l'utilisateur)			
Une personne significative est un individu avec qui l'utilisateur entretient un lien et avec qui il aime être en contact (ex. <i>famille, amis, proches, camarades</i>). On exclut les intervenants qui œuvrent auprès de l'utilisateur.			
Au cours des 3 derniers mois , les comportements problématiques de l'utilisateur...			
N'ont eu aucun impact sur une relation significative.	Aucun impact	<input type="radio"/>	0
Ont entraîné une personne significative à lui demander d'améliorer ses comportements .	Impact léger	<input type="radio"/>	1
Ont entraîné une personne significative à réduire la fréquence ou la durée de leurs contacts. <i>Ex. : appelle moins souvent, reste moins longtemps lors de ses visites.</i>	Impact modéré	<input checked="" type="radio"/>	2
Ont entraîné une personne significative à refuser d'avoir des contacts avec l'utilisateur. Cette personne a exprimé son ouverture à une reprise éventuelle de la relation.	Impact grave	<input type="radio"/>	3
Ont entraîné une personne significative à refuser d'avoir des contacts avec l'utilisateur. Cette personne a signifié à l'utilisateur que leur relation est rompue définitivement .	Impact extrême	<input type="radio"/>	4

Extrait pertinent :

« Les intervenants se sentent fatigués et ils discutent souvent de la situation ensemble pendant leur temps de pause. »

Impact sur l'intégrité psychologique (de l'utilisateur ou d'autrui)			
Une atteinte psychologique peut être une préoccupation, une crainte, une souffrance, une sensation de fardeau, etc. La souffrance psychologique affecte l'utilisateur ou autrui (ses proches, ses intervenants ou ses pairs).			
Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de l'utilisateur...			
N'ont eu aucun impact psychologique.	Aucun impact	<input type="radio"/>	0
Ont entraîné des atteintes psychologiques qui n'ont pas requis de soutien .	Impact léger	<input type="radio"/>	1
Ont entraîné des atteintes psychologiques qui ont requis du soutien informel de la part d'aidants. <i>Ex. : discuter avec ses proches, ses collègues ou ses intervenants.</i>	Impact modéré	<input checked="" type="radio"/>	2
Ont entraîné des atteintes psychologiques qui ont requis un soutien formel . <i>Ex. : un proche demande un suivi psychologique au CLSC, un intervenant demande à ce qu'on lui retire certaines tâches avec l'utilisateur, un usager demande de l'aide, un intervenant réfère l'utilisateur en psychothérapie.</i>	Impact grave	<input type="radio"/>	3
Ont entraîné des atteintes psychologiques qui ont requis une hospitalisation ou ont empêché une personne d'exercer un rôle social . <i>Ex. : une personne néglige sa famille, un intervenant ou un proche demande un congé de maladie.</i>	Impact extrême	<input type="radio"/>	4

Extrait pertinent :

« Claude a perdu des activités de loisirs à cause de son attitude négative et de son manque de motivation. »

Impact sur l'accès aux services (de l'utilisateur)			
Il s'agit de services sociaux, de santé, communautaires, d'hébergement, d'éducation ou de loisirs dont l'utilisateur a besoin ou qu'il désire recevoir.			
Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de l'utilisateur...			
N'ont eu aucun impact sur son accès aux services.	Aucun impact	<input type="radio"/>	0
Ont entraîné un dispensateur de services à l'informer qu'il doit améliorer ses comportements . Ex. : lettre d'avertissement provenant du service de transport adapté, rencontre avec le directeur de l'école.	Impact léger	<input type="radio"/>	1
Ont entraîné un dispensateur de services à réduire la fréquence ou la durée du service offert. Ex. : nombre d'heures prodiguées, fréquence des rencontres.	Impact modéré	<input type="radio"/>	2
Ont entraîné un dispensateur de services à interrompre le service. Il a exprimé son ouverture à une reprise éventuelle du service. Ex. : retrait temporaire de l'école ou d'une activité, hospitalisation temporaire ou répit en raison des comportements.	Impact grave	<input checked="" type="radio"/>	3
Ont entraîné un dispensateur de services à refuser un service ou à signifier qu'il y met fin définitivement . Ex. : arrêt définitif d'une activité, retrait permanent de l'école ou du milieu d'hébergement	Impact extrême	<input type="radio"/>	4

Extrait pertinent :

« Ils doivent lui donner des avertissement plusieurs fois par jour. »

Impact sur les interventions (auprès de l'utilisateur)			
Les interventions correspondent aux moyens mis en place afin de modifier le comportement ou le contrôler. Les interventions sont dispensées par les intervenants du réseau ou par les aidants. On considère les interventions qui sont utilisées au quotidien auprès de l'utilisateur, sans égard à leur efficacité.			
Au cours des 3 derniers mois , les comportements problématiques de l'utilisateur...			
N'ont eu aucun impact sur l'intervention dispensée.	Aucun impact	<input type="radio"/>	0
Ont entraîné l'utilisation d' interventions verbales . <i>Ex. : « STP, arrête ! », « Si tu continues, tu devras te retirer à ta chambre. », « Attention, tu risques de te faire mal/que quelqu'un porte plainte contre toi. ».</i>	Impact léger	<input checked="" type="radio"/>	1
Ont entraîné l'utilisation d' interventions visant à modifier une activité . <i>Ex. : donner un soin à deux intervenants, remplacer le bain par la toilette partielle, accompagner lors d'une activité.</i>	Impact modéré	<input type="radio"/>	2
Ont entraîné l'utilisation d'interventions visant à restreindre l'utilisateur lors d'une activité spécifique . <i>Ex. : cesser un soin, recours à une médication en PRN, annuler une sortie, demander à l'utilisateur de sortir de la classe, faire un arrêt d'agir, utiliser une mesure de contrôle.</i>	Impact grave	<input type="radio"/>	3
Ont entraîné l' utilisation d'interventions visant à restreindre l'utilisateur dans l'ensemble de ses activités. <i>Ex. : surveillance ou accompagnement en tout temps, judiciarisation, sédation.</i>	Impact extrême	<input type="radio"/>	4

Extrait pertinent :

« Heureusement, celui-ci n'a pas été blessé. »

Impact sur l'intégrité physique (de l'utilisateur ou d'autrui)			
Les blessures physiques affectent l'utilisateur ou autrui (ses proches, ses interventions ou ses pairs).			
Au cours des 3 derniers mois , les comportements problématiques de l'utilisateur...			
N'ont eu aucun impact sur l'intégrité physique.	Aucun impact	<input checked="" type="radio"/>	0
Ont entraîné des blessures physiques qui n'ont pas requis de soins .	Impact léger	<input type="radio"/>	1
Ont entraîné des blessures physiques qui ont requis des soins primaires . <i>Ex. : application d'un pansement, désinfection, application de glace ou de chaleur.</i>	Impact modéré	<input type="radio"/>	2
Ont entraîné des blessures physiques qui ont requis un soin médical . <i>Ex. : consultation médicale, points de suture, radiographie, plâtre.</i>	Impact grave	<input type="radio"/>	3
Ont entraîné des blessures physiques qui ont requis une hospitalisation ou ont mis la vie d'une personne en danger .	Impact extrême	<input type="radio"/>	4

ÉTAPE 2 : CALCUL DU SCORE ÉTENDUE DE L'IMPACT

Dans le tableau situé sur la dernière page de l'instrument, cocher chacune des dimensions pour lesquelles un impact différent de 0 (aucun) a été indiqué dans la colonne Impact présent.

Additionner le nombre de crochets et indiquer le total dans la case Étendue de l'impact.

Dans l'exemple, on obtient un score de 4 à la sous-échelle Étendue de l'impact puisqu'un impact a été noté sur quatre des cinq dimensions. La dimension Intégrité physique n'est pas considéré dans le calcul puisqu'aucun impact n'est documenté.

	Impact présent (oui ou non)	Aucun (0 points)	Léger (1 points)	Modéré (2 points)	Grave (3 points)	Extrême (4 points)
Relations significatives	X					
Intégrité psychologique	X					
Accès aux services	X					
Interventions	X					
Intégrité physique						
Étendue de l'impact (0 à 5)	4	Gravité de l'impact (0 à 20)				
Score global (0 à 25)						

ÉTAPE 3 : CALCUL DU SCORE GRAVITÉ DE L'IMPACT

Pour chacune des dimensions, additionner les chiffres associés au niveau d'impact indiqué pour chaque dimension et indiquer le total dans la case Gravité de l'impact.

En reprenant l'exemple plus haut, le score serait de 8 (2+2+3+1+0).

	Impact présent (oui ou non)	Aucun (0 points)	Léger (1 points)	Modéré (2 points)	Grave (3 points)	Extrême (4 points)
Relations significatives	X			2		
Intégrité psychologique	X			2		
Accès aux services	X				3	
Interventions	X		1			
Intégrité physique		0				
Étendue de l'impact (0 à 5)	4	Gravité de l'impact (0 à 20)		8		
Score global (0 à 25)						

ÉTAPE 4 : CALCUL DU SCORE GLOBAL

Additionner les scores des sous-échelles Étendue de l'impact et Gravité de l'impact.

Dans l'exemple, le score serait de 12 (4+8).

	Impact présent (oui ou non)	Aucun (0 points)	Léger (1 points)	Modéré (2 points)	Grave (3 points)	Extrême (4 points)
Relations significatives	X			2		
Intégrité psychologique	X			2		
Accès aux services	X				3	
Interventions	X		1			
Intégrité physique		0				
Étendue de l'impact (0 à 5)	4	Gravité de l'impact (0 à 20)		8		
Score global (0 à 25)	12					

IMPAC

ÉCHELLE D'IMPACT DES PROBLÈMES ACTUELS DE COMPORTEMENT

Nom de l'utilisateur : Âge :

Diagnostic principal :

Nom de l'évaluateur : Fonction :

Établissement : Date :

**VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER ET IMPRIMER
CE DOCUMENT SUR LE LIEN SUIVANT :**

<https://iurdpm.ca>

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal



INSTITUT UNIVERSITAIRE
SUR LA RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE
PHYSIQUE DE MONTRÉAL

CONSIGNES D'ADMINISTRATION

Pour chaque dimension, choisissez la définition qui décrit le mieux l'impact des comportements problématiques de l'utilisateur sur lui-même ou sur autrui. Encerclez le chiffre correspondant dans la colonne de droite. Vous ne pouvez choisir qu'un seul niveau d'impact pour chaque dimension. Vous devez considérer les comportements qui sont survenus au cours des trois derniers mois et leur impact doit être apparu au cours de cette période.

QUELS SONT LES COMPORTEMENTS PROBLÉMATIQUES DE L'USAGER SURVENUS AU COURS DES 3 DERNIERS MOIS ?

.....

.....

.....

Impact sur les relations significatives (de l'utilisateur)			
Une personne significative est un individu avec qui l'utilisateur entretient un lien et avec qui il aime être en contact (ex. famille, amis, proches, camarades). On exclut les intervenants qui œuvrent auprès de l'utilisateur.			
Au cours des 3 derniers mois , les comportements problématiques de l'utilisateur...			
N'ont eu aucun impact sur une relation significative.	Aucun impact	<input type="radio"/>	0
Ont entraîné une personne significative à lui demander d'améliorer ses comportements .	Impact léger	<input type="radio"/>	1
Ont entraîné une personne significative à réduire la fréquence ou la durée de leurs contacts. Ex. : <i>appelle moins souvent, reste moins longtemps lors de ses visites.</i>	Impact modéré	<input type="radio"/>	2
Ont entraîné une personne significative à refuser d'avoir des contacts avec l'utilisateur. Cette personne a exprimé son ouverture à une reprise éventuelle de la relation.	Impact grave	<input type="radio"/>	3
Ont entraîné une personne significative à refuser d'avoir des contacts avec l'utilisateur. Cette personne a signifié à l'utilisateur que leur relation est rompue définitivement .	Impact extrême	<input type="radio"/>	4

Impact sur l'intégrité psychologique (de l'utilisateur ou d'autrui)

Une atteinte psychologique peut être une préoccupation, une crainte, une souffrance, une sensation de fardeau, etc. La souffrance psychologique affecte l'utilisateur ou autrui (ses proches, ses intervenants ou ses pairs).

Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de l'utilisateur...

N'ont eu aucun impact psychologique.	Aucun impact	<input type="radio"/>	0
Ont entraîné des atteintes psychologiques qui n'ont pas requis de soutien .	Impact léger	<input type="radio"/>	1
Ont entraîné des atteintes psychologiques qui ont requis du soutien informel de la part d'aidants. <i>Ex. : discuter avec ses proches, ses collègues ou ses intervenants.</i>	Impact modéré	<input type="radio"/>	2
Ont entraîné des atteintes psychologiques qui ont requis un soutien formel . <i>Ex. : un proche demande un suivi psychologique au CLSC, un intervenant demande à ce qu'on lui retire certaines tâches avec l'utilisateur, un usager demande de l'aide, un intervenant réfère l'utilisateur en psychothérapie.</i>	Impact grave	<input type="radio"/>	3
Ont entraîné des atteintes psychologiques qui ont requis une hospitalisation ou ont empêché une personne d'exercer un rôle social . <i>Ex. : une personne néglige sa famille, un intervenant ou un proche demande un congé de maladie.</i>	Impact extrême	<input type="radio"/>	4

Impact sur l'accès aux services (de l'utilisateur)

Il s'agit de services sociaux, de santé, communautaires, d'hébergement, d'éducation ou de loisirs dont l'utilisateur a besoin ou qu'il désire recevoir.

Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de l'utilisateur...

N'ont eu aucun impact sur son accès aux services.	Aucun impact	<input type="radio"/>	0
Ont entraîné un dispensateur de services à l'informer qu'il doit améliorer ses comportements . <i>Ex. : lettre d'avertissement provenant du service de transport adapté, rencontre avec le directeur de l'école.</i>	Impact léger	<input type="radio"/>	1
Ont entraîné un dispensateur de services à réduire la fréquence ou la durée du service offert. <i>Ex. : nombre d'heures prodiguées, fréquence des rencontres.</i>	Impact modéré	<input type="radio"/>	2
Ont entraîné un dispensateur de services à interrompre le service. Il a exprimé son ouverture à une reprise éventuelle du service. <i>Ex. : retrait temporaire de l'école ou d'une activité, hospitalisation temporaire ou répit en raison des comportements.</i>	Impact grave	<input type="radio"/>	3
Ont entraîné un dispensateur de services à refuser un service ou à signifier qu'il y met fin définitivement . <i>Ex. : arrêt définitif d'une activité, retrait permanent de l'école ou du milieu d'hébergement</i>	Impact extrême	<input type="radio"/>	4

Impact sur les interventions (auprès de l'utilisateur)

Les interventions correspondent aux moyens mis en place afin de modifier le comportement ou le contrôler. Les interventions sont dispensées par les intervenants du réseau ou par les aidants. On considère les interventions qui sont utilisées au quotidien auprès de l'utilisateur, sans égard à leur efficacité.

Au cours des **3 derniers mois**, les comportements problématiques de l'utilisateur...

N'ont eu aucun impact sur l'intervention dispensée.	Aucun impact	<input type="radio"/>	0
Ont entraîné l'utilisation d' interventions verbales . <i>Ex. : « STP, arrête ! », « Si tu continues, tu devras te retirer à ta chambre. », « Attention, tu risques de te faire mal/que quelqu'un porte plainte contre toi. ».</i>	Impact léger	<input type="radio"/>	1
Ont entraîné l'utilisation d' interventions visant à modifier une activité . <i>Ex. : donner un soin à deux intervenants, remplacer le bain par la toilette partielle, accompagner lors d'une activité.</i>	Impact modéré	<input type="radio"/>	2
Ont entraîné l'utilisation d'interventions visant à restreindre l'utilisateur lors d'une activité spécifique . <i>Ex. : cesser un soin, recours à une médication en PRN, annuler une sortie, demander à l'utilisateur de sortir de la classe, faire un arrêt d'agir, utiliser une mesure de contrôle.</i>	Impact grave	<input type="radio"/>	3
Ont entraîné l' utilisation d'interventions visant à restreindre l'utilisateur dans l'ensemble de ses activités. <i>Ex. : surveillance ou accompagnement en tout temps, judiciarisation, sédation.</i>	Impact extrême	<input type="radio"/>	4

Impact sur l'intégrité physique (de l'utilisateur ou d'autrui)

Les blessures physiques affectent l'utilisateur ou autrui (ses proches, ses interventions ou ses pairs).

Au cours des **3 derniers mois**, les comportements problématiques de l'utilisateur...

N'ont eu aucun impact sur l'intégrité physique.	Aucun impact	<input type="radio"/>	0
Ont entraîné des blessures physiques qui n'ont pas requis de soins .	Impact léger	<input type="radio"/>	1
Ont entraîné des blessures physiques qui ont requis des soins primaires . <i>Ex. : application d'un pansement, désinfection, application de glace ou de chaleur.</i>	Impact modéré	<input type="radio"/>	2
Ont entraîné des blessures physiques qui ont requis un soin médical . <i>Ex. : consultation médicale, points de suture, radiographie, plâtre.</i>	Impact grave	<input type="radio"/>	3
Ont entraîné des blessures physiques qui ont requis une hospitalisation ou ont mis la vie d'une personne en danger .	Impact extrême	<input type="radio"/>	4

ÉCHELLE D'IMPACT DES PROBLÈMES ACTUELS DE COMPORTEMENT

Nom de l'utilisateur : Âge :

Diagnostic principal :

Nom de l'évaluateur : Fonction :

Établissement : Date :

Score Étendue de l'impact : Cocher chacune des dimensions pour lesquelles un impact différent de 0 a été indiqué dans la colonne Impact présent. Additionner le nombre de crochets et indiquer le total dans la case *Étendue de l'impact*.

Score Gravité de l'impact : Pour chacune des dimensions, inscrire le chiffre associé au niveau d'impact choisi sur la ligne correspondante. Additionner les chiffres associés au niveau d'impact indiqué pour chaque dimension et indiquer le total dans la case *Gravité de l'impact*.

Score global : Additionner les scores Étendue de l'impact et Gravité de l'impact et inscrire le total dans la case *Score global*.

	Impact présent (oui ou non)	Aucun (0 points)	Léger (1 points)	Modéré (2 points)	Grave (3 points)	Extrême (4 points)
Relations significatives						
Intégrité psychologique						
Accès aux services						
Interventions						
Intégrité physique						
Étendue de l'impact (0 à 5)			Gravité de l'impact (0 à 20)			
Score global (0 à 25)						

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'île-de-Montréal**

Québec 